

Strasbourg, le 10 avril 2020

Cher(e)s collègues,

En ce début de période de vacances, je m'adresse à nouveau à vous, collectivement. Je sais combien les dernières semaines ont été denses et ces congés sont donc bienvenus. Bien-entendu, cette période sera particulière, au vu de la situation de confinement que nous connaissons. Je vous souhaite de vous ressourcer au cours de ces deux prochaines semaines.

Ce repos sera aussi nécessaire pour les élèves et les étudiants qui ont dû s'adapter très rapidement à de nouveaux fonctionnements et à de nouvelles modalités d'échanges avec leurs enseignants. Nous devons cependant être vigilants sur le risque de décrochage de certains élèves. La remobilisation après les deux semaines de congés sera un enjeu important. Dans ce contexte, il vous est demandé, dans la mesure du possible, de maintenir un lien avec les élèves pendant les congés, d'une manière plus personnalisée. Les professeurs principaux ont un rôle central à jouer à ce niveau.

Pour ceux d'entre vous qui le souhaitent, les apprentissages peuvent être poursuivis, comme ce serait le cas pour une période de vacances habituelle. Il ne s'agit pas de « poursuivre la classe » mais de permettre aux élèves/étudiants de réviser, de s'entraîner. L'enjeu porte tout particulièrement sur les classes à examens : auprès des élèves de Terminale, pour les préparer au post-baccalauréat et des étudiants de deuxième année de BTS et de DE CESF pour continuer à les outiller en vue de leur insertion professionnelle.

Suite aux annonces du Ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, vous avez été nombreux à me questionner sur les modalités concrètes des examens. Ces questions sont essentielles pour permettre d'envisager l'ensemble des problématiques qui pourraient se poser.

Les arbitrages ministériels sont en cours. Les réponses vous seront apportées lorsque les décisions seront prises, pour l'ensemble de la voie technologique d'une part, et des BTS d'autre part.

La FAQ sur les aménagements des épreuves des examens nationaux sera actualisée régulièrement : <https://www.education.gouv.fr/bac-brevet-2020-les-reponses-vos-questions-303348>

Pour les BTS, un communiqué du 7 avril 2020 a précisé les modalités générales du passage de l'examen : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid151053/epidemie-de-covid-19-adaptation-des-modalites-de-passage-des-examens-nationaux-de-bts-et-dcg-session-2020.html>

Face aux questions des élèves et des étudiants, mais aussi aux rumeurs qui peuvent circuler, la plus grande prudence est à adopter dans les messages qui leur sont transmis, tant que les textes réglementaires ne sont pas publiés.

Concernant les outils numériques utilisés pendant la période de confinement, je renouvelle mon message de vigilance face à des canaux qui ne respectent pas le règlement général sur la protection des données (RGPD). Avec de tels outils, les données nominatives ne sont pas sécurisées et sont souvent commercialisées, d'où une fuite de ces données, sans aucune maîtrise de la part de celui qui initie l'utilisation des outils. Nous avons tous une responsabilité d'éducation à l'information et aux médias.

Vous trouverez ci-joint un document du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse sur l'utilisation des outils pendant la période de confinement, notamment sur l'outil Discord.

Je terminerai cette lettre en saluant votre investissement de ces dernières semaines, dans un contexte totalement nouveau. Le dispositif de continuité pédagogique s'est installé dans la durée et vous avez su vous adapter aux différentes contraintes qui se sont posées.

Fadila Bechlem, chargée de mission de l'IA-IPR ([fadila.tebib@ac-strasbourg.fr](mailto:fadila.tebib@ac-strasbourg.fr)), et moi-même restons disponibles pour échanger avec vous par mail ou par téléphone.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Avec tout mon soutien.

E. Nitschelm,  
IA-IPR de sciences médico-sociales  
et biotechnologies santé-environnement

